



Royan, le 13 novembre 2020

AFFICHAGE

HT/EL

La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le :

**Jeudi 19 novembre 2020
à 18 h 30
(Gymnase CORDOUAN)**

L'état d'urgence sanitaire déclaré depuis le 17 octobre implique que cette séance soit organisée de manière à respecter rigoureusement les règles en vigueur :

- la distanciation physique d'au moins un mètre entre deux personnes,
- le port du masque obligatoire pendant toute la réunion.

Il est demandé à chaque élu de se munir de son propre stylo.

Cette séance n'est pas accessible au public en raison de l'état d'urgence sanitaire.

Il est prévu une diffusion en direct sur le site internet de la Ville ainsi que sur la page « Facebook royant.fr ».

Ordre du jour

- Liste des décisions prises en fonction de la délégation de pouvoirs accordée par les articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.
1. Rapport d'activités établi par la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) - Année 2019.
 2. Dénomination de voie - Résidence JOB à Royan.
 3. Acceptation de dons et acquisition pour inscription à l'inventaire des collections du Musée de Royan.
 4. Demande de subventions pour les travaux de réaménagement général du Musée de Royan.
 5. Attribution de subventions "social et familles".
 6. Attribution de subventions à caractère environnemental.
 7. Subvention Habitat 17 - Programme LA ROBINIÈRE.

8. Convention d'objectifs conclue entre la Ville de Royan et l'Association Interprofessionnelle du Marché Central de Royan et commerces environnants (AIMCR+) pour l'année 2020 - Avenant n°2.
9. Convention d'objectifs conclue entre la ville de Royan et l'association "Les Régates de Royan" pour l'année 2020 - Avenant n°2.
10. Décision modificative de crédits n°3 / 2020 - Budget principal.
11. Approbation du Règlement Local de Publicité de la Ville de Royan.
12. Convention de mise à disposition de locaux aux voûtes du Port de Royan - Avenant n°1.
13. Casino de Royan : signature d'un avenant n°2 au cahier des charges.
14. Acquisition des parcelles cadastrées BE n°855 et n°857, situées lieu-dit "Les Combes", rue des Renards à Royan, appartenant à Monsieur Aurélien MAULÉON, pour la création d'une liaison douce et la régularisation de l'alignement de la rue des Renards - Incorporation dans le domaine public communal.

. Questions diverses



Le Maire,

Patrick MARENGO

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized loop and a horizontal stroke, positioned over the printed name "Patrick MARENGO".